

« Les gestes qui sauvent »

Nancy (54)

Maire : André ROSSINOT

Objectifs

Sensibiliser les enfants dès l'école primaire aux risques de la vie courante en développant leur sens civique et leur comportement citoyen.

Démarche et contenu

La ville a décidé de former les écoliers aux gestes de premiers secours.

Les formations (12h par enfant, soit 4 demi-journées) sont dispensées par les associations habilitées (ADPC 54 et SAMU 54). Leur contenu est conforme à la réglementation régissant l'attribution de l'Attestation de Formation aux Gestes de Premier Secours, ce qui en fait une formation diplômante.

Les modules enseignés vont de l'étude de la chaîne des secours, aux soins et à la réanimation cardio-pulmonaire en passant par l'alerte aux secours et la conduite à tenir en cas de brûlures graves ou de traumatisme.

Janvier à juin 2003 : phase d'expérimentation, 180 enfants de CM2 formés.

2003-2004 : devant l'intérêt manifeste des enfants, enseignants et chercheurs, formation étendue à tous les enfants de CM2 des écoles publiques de la ville, soit 700 enfants.

2004-2005 : formation étendue aux écoles privées de Nancy ce qui portera le nombre d'élèves formés à 1150.

En juin 2004, la session a été clôturée par la remise officielle des diplômes à l'occasion d'une grande « Journée de la Sécurité ».

Budget

Coût pour la municipalité : 55 € par enfant

Commentaire

Cette action unique en France dans sa généralisation à toute une classe d'âge a reçu l'approbation des ministères de l'Intérieur et de l'Education Nationale.

Au terme de la formation, 92% des participants ont reçu le diplôme de l'AFPS.

Contact

Sophie Maurand. Directrice du Service Communication

Tel : 03-83-85-31-00 Fax : 03-83-85-31-01 Courriel : smaurand@mairie-nancy.fr